

BOURSE INTERNATIONALE CHAMBRUN-LAFAYETTE (*LAFAYETTE FELLOWSHIP PROGRAM*)

Bourse de l'Ambassade de France aux États-Unis soutenue par la Fondation Chambrun-Lafayette pour l'École nationale des chartes – PSL

SÉLECTION INTERNATIONALE

SPÉCIFICITÉ DE LA CANDIDATURE

Il faut être de nationalité étrangère

Niveau de français requis : C1

Cette bourse est valable pour une année d'études en France au sein de l'École nationale des chartes - PSL pour les cursus suivants :

- Master « Archives - Technologies numériques appliquées à l'histoire » (Master 1 ou Master 2)
- Master « Humanités numériques » (Master 1 ou Master 2)
- **1 année de découverte** (*‘visiting fellowship’*) du cursus de Diplôme d'archiviste paléographe au sein du DU « Érudition ». À l'issue de cette première année, l'étudiant sélectionné pourra :
 - Soit obtenir une attestation de suivi de cette année de découverte ;
 - Soit s'inscrire en 2^e année du DU Érudition et valider ce diplôme ;
 - Soit postuler pour le statut d'élève à titre étranger (entrée en 2^e année) du cursus archiviste paléographe.

Le candidat devra réaliser un mini-mémoire ou un projet personnel (si admission dans le cadre du master) ou un pré-projet de thèse d'École (si admission dans le cadre du DU « Érudition ») qui aura un thème en lien avec la vie et les combats du général La Fayette : guerre d'Indépendance américaine, révolutions de 1789 et 1830, droit des peuples à

disposer d'eux-mêmes, défense de l'idéal démocratique et des libertés acquises au cours des événements auquel il a joué un rôle majeur, émancipations individuelles et collectives (lutte contre l'esclavage, liberté de conscience...).

Pour plus de détails sur le programme de la Bourse : [site de la Bourse Lafayette](#)

DOSSIER À TRANSMETTRE POUR LE MASTER « ARCHIVES – TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES APPLIQUÉES À L'HISTOIRE » (MASTER 1 OU MASTER 2)

- Une **lettre de motivation** précisant l'année de scolarité (première ou deuxième) que le candidat souhaite intégrer. Les lettres types et les lettres générées par intelligence artificielle ne sont pas acceptées.
- Un **curriculum vitae** en français
- Les **pièces retraçant son cursus universitaire** (copies des diplômes et contenu des enseignements suivis)
- Un **projet numérique** de 1 à 2 pages, décrivant une réalisation personnelle utilisant des technologies numériques. Il peut s'agir d'un projet réalisé par l'étudiant.e dans le cadre de sa scolarité (exposé, travaux de groupe, stage...), d'un projet réalisé à titre personnel (site web, montage audiovisuel...) ou encore d'un projet que l'étudiant.e souhaiterait réaliser dans le cadre de la formation à l'École des Chartes (par exemple un projet d'édition numérique, de base de données, d'archivage numérique...)
- Document / diplôme attestant de votre niveau de français
- Lettre de recommandation ou tout autre document susceptible de convaincre le jury de l'intérêt de sa candidature

DOSSIER À TRANSMETTRE POUR LE MASTER « HUMANITÉS NUMÉRIQUES » (MASTER 1 OU MASTER 2)

- Une **lettre de motivation** décrivant le projet de recherche et professionnel en précisant l'année de scolarité (première ou deuxième) que le candidat souhaite intégrer
- Un **curriculum vitae** en français
- Les **pièces retraçant son cursus universitaire** (copies des diplômes et contenu des enseignements suivis)
- Document / diplôme attestant de votre niveau de français
- Tout autre document susceptible de convaincre le jury de l'intérêt de sa candidature

Pièces additionnelles en M1 (obligatoire) : questionnaire sur la recherche (questions portant sur la piste de recherche du candidat et l'apport du master en Humanités numériques)

Pièces additionnelles en M2 (obligatoire) : **projet de recherche détaillé.**

DOSSIER À TRANSMETTRE POUR L'ANNÉE DE DÉCOUVERTE ('*VISITING FELLOWSHIP*') DU CURSUS DE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE AU SEIN DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE « ÉRUDITION »

- Une **lettre de motivation**, de deux à trois pages, présentant tout à la fois l'objectif professionnel et le projet scientifique pour la thèse d'École nationale des chartes - PSL
- Un **curriculum vitae** en français
- Les **pièces retraçant son cursus universitaire** (copies des diplômes et contenu des enseignements suivis)
- Les **mémoires de recherche et des travaux scientifiques, universitaires ou personnels** réalisés (un exemplaire doit être joint au dossier, sous forme papier ou électronique)
- **Le cas échéant, des lettres de recommandation** de personnalités scientifiques ou de professionnels
- Document / diplôme attestant du niveau de français
- Tout autre document susceptible de convaincre le jury de l'intérêt de sa candidature

CALENDRIER

- **Candidature** : jusqu'au 15 décembre 2025
- **Procédure** :
 - Pour les masters, les candidatures doivent être soumises sur la plateforme PSL [PSL application platform](#), en parallèle de la procédure "[Études en France](#)".
 - Pour le cursus d'archiviste paléographe ou DU « Érudition » : dossier complet à envoyer à etudes@chartes.psl.eu et ri@chartes.psl.eu
 - Éventuel entretien en visio : entre le 15 décembre et le 15 janvier
- **Sélection** : communication des résultats en février 2026 par la [Villa Albertine](#)
- **Contact** : courriel de contact pour toute question : etudes@chartes.psl.eu ; ri@chartes.psl.eu